



Lundi 13 juillet 2026

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU CANAL SEINE-NORD EUROPE À PIMPREZ

Le Canal Seine-Nord Europe à Pimprez

Après la réalisation de premiers ouvrages, tels que le quai ou le pont de la RD40bis — remplaçant l'ancien pont de la RD608 récemment démonté —, les aménagements principaux vont être lancés à Pimprez dans le cadre de la construction du Canal Seine-Nord Europe (CSNE).

Dans un premier temps, pour laisser la place au Canal, la **rivière Oise est déplacée vers l'est**. Les berges de son ancien tracé sont restaurées avec la plantation d'arbres et de végétation, afin de recréer des habitats naturels.

Dans la boucle de Pimprez, le futur Canal est implanté plus à l'est que **l'actuel canal latéral à l'Oise** dont le lit, remblayé, fait l'objet **d'aménagements écologiques de compensation sur 6,8 hectares**. Ce site comprendra des mares, des prairies humides, des arbres et des zones de reproduction pour les brochets.

Le ru du Moulin et le ru Lannois continueront de s'écouler sous le Canal grâce à deux ouvrages souterrains appelés **siphons**, permettant aux cours d'eau de rejoindre ensuite leur lit naturel jusqu'à l'Oise. Enfin, **au sud de l'ancien tracé de l'Oise, un déversoir** permettra de réguler le niveau de l'eau sur la section du Canal entre Montmacq et Passel.



Vue 3D du Canal et ses aménagements

Qui réalise les travaux ?

Le marché de travaux consiste à construire les 18 premiers kilomètres du Canal, entre Compiègne et Passel, avec notamment 7 ponts et 5 siphons. Il a été attribué, mi-avril 2026, à un groupement d'entreprises constitué d'entreprises des groupes Spie batignolles, NGE et Besix, dont Spie batignolles valérian est mandataire.

Après une phase de préparation administrative, **les premières opérations vont démarrer sur le territoire cet été** avec plusieurs **étapes préparatoires**, notamment à Pimprez, en amont du démarrage effectif des travaux.

Quelles sont les étapes préparatoires ?

Avant le démarrage des travaux de terrassement et de construction des ouvrages, l'entreprise aménagera ses **bases travaux** destinées à accueillir une partie du personnel mobilisé sur les chantiers (ingénieurs, encadrement, compagnons, etc.). La base principale est positionnée à **Choisy-au-Bac** et des **bases travaux secondaires** sont installées à **proximité de chaque ouvrage**, notamment à Pimprez dans la zone où l'Oise doit être déplacée ou au niveau du dépôt.

En parallèle de ces installations, des **pistes de chantier seront aménagées de part et d'autre du tracé du Canal** pour permettre la circulation des engins de terrassement et les espaces de stockage de matériaux seront préparés. Dans certaines zones, notamment à Pimprez, **les pistes de chantiers seront réalisées sur le chemin de halage et intercepteront des**

cheminements piétons. Aussi, certains itinéraires de promenades, comme la Pimprézienne, ne seront **plus accessibles pendant les travaux**.

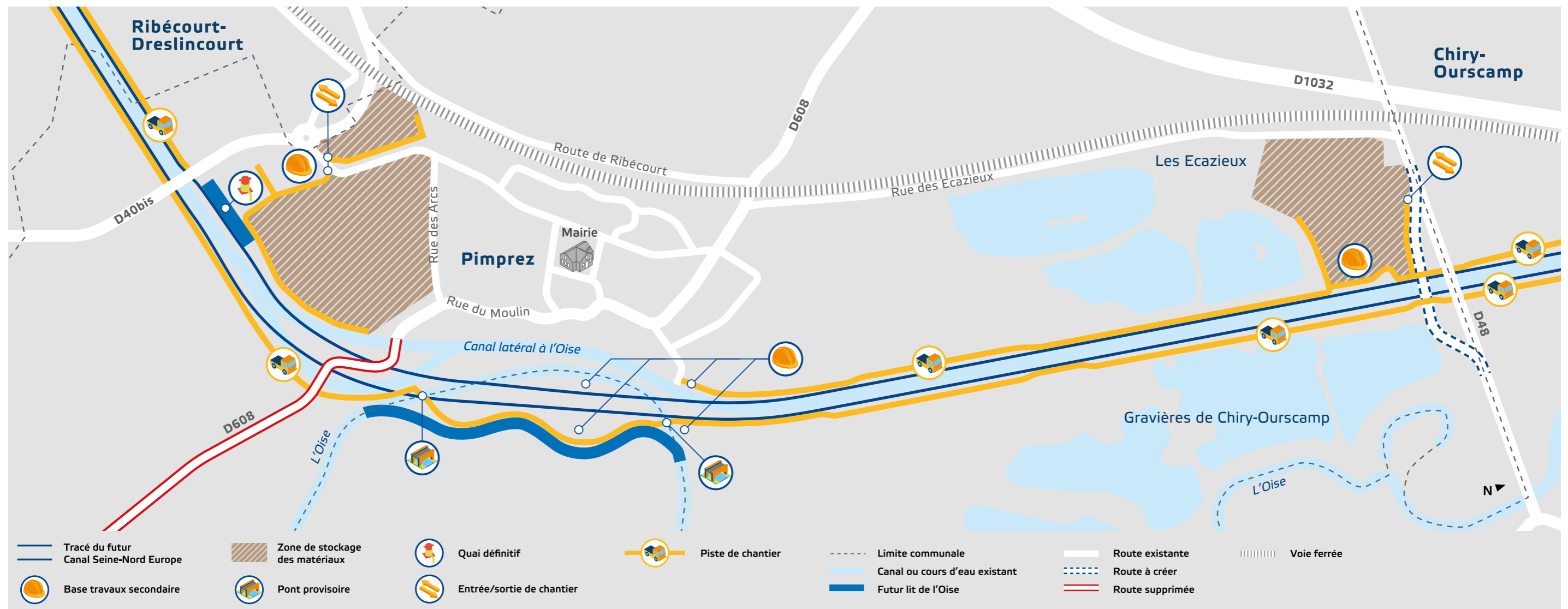
À quoi servent les zones de stockage ?

Lors des opérations de creusement du Canal, les matériaux excavés sont stockés provisoirement ou définitivement sur des emprises autorisées, situées à proximité immédiate du chantier. Les matériaux sont ainsi **triés en fonction de leurs caractéristiques**, avant d'être **réemployés dans le cadre du chantier, valorisés, ou évacués vers des filières adaptées**. **À Pimprez, la zone de dépôt est définitive et sera restituée à l'agriculture**.

Le saviez-vous ? Préalablement au stockage, la couche superficielle de terre végétale est décapée et préservée. Elle est réutilisée à l'issue des travaux pour assurer la remise en état des sites concernés tel que celui de Pimprez.

Comment sont transportés les matériaux ?

Les **matériaux sont acheminés par camions, trains ou bateaux**, notamment via le quai de Pimprez qui a été construit à cet effet. L'utilisation du transport fluvial est valorisée par la Société du Canal Seine-Nord Europe qui intègre une **clause de report modal** dans les marchés de travaux, favorisant ainsi **l'approvisionnement ou l'évacuation de matériaux en partie par bateaux ou par trains**, plutôt que par la route, garantissant ainsi une réduction des émissions de CO₂ du chantier et la limitation des impacts.



Quand les travaux de rescindement de l'Oise commenceront-ils ?

Une fois les travaux préparatoires finalisés, le **déplacement de la rivière sera engagé dans le courant de l'automne 2026 et de l'hiver 2027***. Cette étape prioritaire est nécessaire avant d'engager le creusement du tracé du Canal et la réalisation des siphons. Ces opérations feront l'objet d'Info Travaux au plus près des dates de démarrage, dans les zones concernées par leur réalisation.

*Selon les conditions météorologiques et les aléas de chantier.

La sécurité, l'affaire de tous et de tous les instants

La sécurité des personnes et des infrastructures est la priorité absolue de la Société du Canal Seine-Nord Europe, sur les chantiers du Canal et à ses abords.

Dans l'Oise, des centaines de femmes et d'hommes interviennent au quotidien pour façonner le futur Canal Seine-Nord Europe. Un chantier d'une telle envergure implique des engins puissants, des travaux complexes et des environnements en constante évolution. Anticiper les risques, former les équipes, coordonner les interventions, sécuriser les abords des chantiers : tout est mis en œuvre pour protéger les riverains et les compagnons du chantier. Nous sommes tous acteurs de la sécurité et nous vous remercions pour votre vigilance à proximité des chantiers.

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez les **voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS
CONNECTÉS

compiegnois.noyonnais@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

